



No de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINT-CONSTANT
LE MARDI 13 OCTOBRE 2020

Séance extraordinaire des membres du Conseil de la Ville de Saint-Constant tenue à l'hôtel de ville sans la présence du public, tel que permis par l'arrêté ministériel 2020-074 publié le 2 octobre 2020 afin de minimiser les risques de propagation du coronavirus, le mardi 13 octobre 2020 à 18h, convoquée par monsieur le maire Jean-Claude Boyer en faisant signifier par un employé d'une entreprise privée de messagerie, avis de la présente séance à mesdames et messieurs les conseillers David Lemelin, André Camirand, Gilles Lapierre, Chantale Boudrias, Sylvain Cazes, Johanne Di Cesare, Mario Perron et Mario Arsenault, au plus tard vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la présente séance, le tout conformément à la *Loi sur les cités et villes*.

Sont présents à cette séance monsieur le maire Jean-Claude Boyer, mesdames et messieurs les conseillers André Camirand (par vidéo conférence), Gilles Lapierre (par vidéo conférence), Chantale Boudrias (arrivée à 18h03) (par vidéo conférence), Sylvain Cazes (par vidéo conférence), Johanne Di Cesare (par vidéo conférence), Mario Perron (par vidéo conférence).

Sont absents à cette séance, messieurs les conseillers David Lemelin et Mario Arsenault.

Tous formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Jean-Claude Boyer.

Madame Nancy Trottier, directrice générale, madame Céline Miron, adjointe exécutive au cabinet du maire et à la direction générale et Me Sophie Laflamme, greffière sont présentes.

445-10-20

ADOPTION – MÉMOIRE AU COMITÉ CONSULTATIF AYANT
POUR MANDAT DE PILOTER LA RÉFLEXION EN REGARD DU
LIVRE VERT SUR LA RÉALITÉ POLICIÈRE AU QUÉBEC
DÉPOSÉ LE 18 DÉCEMBRE 2019

Madame la conseillère Chantale Boudrias se joint en vidéo conférence, il est 18h03.

Il est PROPOSÉ par monsieur Mario Perron APPUYÉ de madame Johanne Di Cesare ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter et de soumettre le mémoire préparé par la Ville de Saint-Constant en date du 13 octobre 2020 au Comité consultatif ayant pour mandat de piloter la réflexion en regard du Livre vert sur la réalité policière au Québec déposé le 18 décembre 2019.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Les citoyens ont été invités par divers outils de communication à transmettre leur question à l'adresse courriel greffe@saint-constant.ca.



No de résolution
ou annotation

Les questions reçues sont les suivantes :

Par monsieur Michel Vachon :

Quel est le coût dudit mémoire?

Qui en est l'auteur(s)?

Est-il possible de diffuser le mémoire sur le site internet de la Ville de Saint-Constant postérieurement à son adoption?

Jean-Claude Boyer, maire

Me Sophie Laflamme, greffière